La Maison de Services Au Public

Située dans les locaux de la mairie, la M.S.A.P. a été mise en place en 2012. Elle dispose de nombreux services d'aides dans les démarche administratives, sans avoir à se déplacer en ville.

- **Les partenaires en visioconférence :**
  Besoin de contacter un des experts ci-dessous ? Ne vous déplacez plus jusqu'e ville avec de longues files d'attente, les permanences visio sont fonctionnelles.
  - Pôle Emploi (Arc-les-Gray), le jeudi matin sur leur convocation.
  - CAF Vesoul, le mardi après-midi sur rdv à prendre en mairie.
  - CPAM Vesoul, le vendredi après-midi sur rdv à prendre en mairie.
  - MSA Franche-Comté, le lundi après-midi sur rdv à prendre en mairie.
  - CIDFF (Droit des Femmes et des Familles) à Vesoul, le mardi matin sur rdv prendre directement avec eux ou en mairie.

- **Les permanences en mairie :**
  - La Mission Locale (Arc-les-Gray), le mercredi sur rdv directement avec eux.
  - Le Centre Médico-social (Gray), le mardi matin sur rdv directement avec eux.
  - Divers ateliers ponctuels : Memomut, Bonus Tonus, Opticiens Mutualistes, et (voir publicité internet et panneaux d'affichage au cas par cas).

- **Les aides administratives (sur rdv en mairie) :**
  - A.N.T.S. (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : toutes les nouvelles démarche dématérialisées avec la Préfecture => cartes grises, permis de conduire, cartes d'identit passeports.
  - Tout besoin en rapport avec un des partenaires (inscription pôle emploi, aide a logement, prime d'activité, assurance maladie, retraite...)
  - Déclarations d'impôts sur internet : convention avec les services des impôt signées en 2018 pour aider les administrés à faire leurs démarches de déclaration su internet.
  - Ordinateurs en libre-service : deux ordinateurs avec accès internet et aux logicie administratifs sont utilisables gratuitement tous les jours.
  - Sujets divers : Enedis, logement, SICTOM, URSSAF etc., ainsi que la vente de Carte Avantages Jeunes à tarif réduit.